

**Communiqué de presse**

Politiques cyclables : combien ça coûte ?

**Le Club des villes et territoires cyclables publie son**

***Guide des coûts des politiques vélo***

*Objectifs :*

* *Accompagner les élus et techniciens territoriaux dans l’établissement de leur plan vélo.*
* *Faciliter l’établissement des estimations et budgets prévisionnels de toutes les composantes d’une politique vélo.*
* *Répondre à la montée en puissance des mobilités actives, notamment dans de nouveaux territoires.*

**A Paris, le XX décembre 2020** – *Le Club des villes et territoires cyclables publie aujourd’hui son* Guide des coûts des politiques vélo*. Cet outil répond aux questionnements des élus et techniciens territoriaux désireux de mettre en place un plan vélo. Coûts d’une piste cyclable, de la création d’un service de location de vélos en libre-service, d’aménagements cyclables de transition (« coronapistes »), d’une étude de trafic, d’une fête du vélo, d’un marquage au sol… les budgets de chacune de ces composantes potentielles d’un plan vélo (des infrastructures aux services) ont été estimés sur la base d’une enquête réalisée durant un an, et de la participation 31 collectivités adhérentes du Club.*

L’instauration d’un projet vélo suppose un projet d’ensemble, dont toutes les dimensions doivent être budgétées, même si l’ensemble peut se déployer petit à petit. Les outils législatifs et règlementaires ne suffisent pas à la mise en place d’une politique cyclable dans les territoires. En effet, l’instauration d’un système vélo suppose un projet d’ensemble :

* Déploiement d’infrastructures cyclables et de stationnement,
* Apaisement de la circulation,
* Développement de services-vélo,
* Démarches d’éducation et de communication,
* Soutien aux associations…

« *Avec ce guide, notre Club veut aider les acteurs des politiques cyclables, faciliter leurs arbitrages politiques et les mises en œuvre opérationnelles. La mise en commun des compétences et expériences des territoires est l’objet du Club des villes et territoires cyclables depuis sa création voici plus de 30 ans, lorsque dix communes décidèrent de bâtir un réseau de villes cyclables ; une voie désormais empruntée par des collectivités de plus en plus nombreuses, nos adhérents représentant plus de 2200 territoires aujourd’hui. Une belle aventure qui a le vent dans le dos !* », souligne **Pierre Serne, Président du Club des villes et territoires cyclables.**

Le *Guide des coûts des politiques vélo* revient tour à tour sur le coût des différentes composantes dans la mise en œuvre d’un plan vélo :

* **De la conception à la mise en œuvre de la politique vélo** : les moyens humains, les études externalisées, le comptage vélo.
* **Les aménagements**: voirie ; signalétique et jalonnement ; aménagements cyclables de transition ; stationnement ; matériaux recyclés, recyclables, perméables, à faible bilan carbone ; aménagements spécifiques ou innovants.
* **Les services et animations** : les services proposés par les collectivités et par les associations soutenues par les collectivités ; l’animation et la communication ; le soutien technique et financier aux citoyens, associations et entreprises.
* **Les recettes et aides financières existantes.**

Ce guide a été conçu et réalisé par le Club des villes et territoires cyclables, avec la collaboration de l‘Ademe (l’agence de l’environnement et de la maîtrise de l'énergie), du Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) et de 31 territoires (villes, intercommunalités, départements, régions) adhérents du Club des villes et territoires cyclables.

Pour en savoir plus, retrouvez le Guide complet en PJ et sous ce lien.

Pour toute demande complémentaire, ou d’interview du Club, merci de contacter l’agence LEON :

Marianne Felce-Dachez / Amandine Tauzin

marianne@agence-leon.fr / amandine@agence-leon.fr

06 07 15 28 42 / 06 83 88 82 55

Le Club des villes et territoires cyclables, lancé par 10 villes en 1989, rassemble aujourd'hui près de 200 collectivités représentant plus de 2O00 communes et 42 membres associés (associations, organismes...). Le Club travaille en lien avec les acteurs associatifs, industriels et économiques pour construire une vraie politique vélo nationale. Il a créé et anime le Club des élus nationaux pour le vélo depuis 2012, fort d’une centaine de sénateurs et députés de toutes tendances politiques qui portent le vélo dans les textes et projets législatifs.

[www.villes-cyclables.org](http://www.villes-cyclables.org/)

Contact presse - Agence LEON

Marianne FELCE-DACHEZ / Amandine TAUZIN

marianne@agence-leon.fr / amandine@agence-leon.fr

06 07 15 28 42 / 06 83 88 82 55